

Information destination de voyage Hapimag Paguera

Arrivée

Voiture

À partir de l'aéroport de Palma (env. 32 km) :

Prendre l'autoroute direction Palma. Après env. 6 km, prendre l'autoroute MA 20 direction Andratx. Parcourir env. 10 km sur celle-ci. À l'approche du tunnel, se placer sur la voie de droite et traverser le tunnel. Continuer sur l'autoroute MA 1, direction Andratx. Après env. 14 km, prendre la sortie 20 "Peguera La Romana". Aller jusqu'au rond-point et tourner à gauche. Le resort Hapimag n'est plus qu'à quelques mètres, au bord de la Playa La Romana.

Bus

Depuis l'aéroport de Palma :

Il y a la possibilité, de prendre les transports publics. De l'aéroport prendre le bus A11. Sortir à l'arrêt Paguera "La Romana". Il reste alors 200 mètres jusqu'à atteindre le resort. Le plan de bus de la ligne A11 peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.tib.org/fr/web/ctm/inici>. Le coût par trajet est d'environ 7,00 EUR par personne et le trajet dure environ 90 minutes.

Arrivée en dehors des heures d'ouverture de la réception

Si vous arrivez en dehors des horaires d'ouverture de la réception, nous avons du personnel sur place pour vous. Du mercredi au dimanche (22h00 - 07h00) notre portier de nuit est là pour vous. Du lundi au mardi (22h00 - 07h00) un collègue du service de sécurité vous accompagne à votre appartement.

Informations spécifiques

- Les lits supplémentaires (surréservation) ne sont pas autorisés dans les appartements
- Animaux domestiques : conformément à la législation espagnole, Hapimag est tenue d'appliquer les règles strictes suivantes : les animaux sont interdits dans les espaces aquatiques ainsi que dans les espaces publics (par ex. magasins, restaurants) ; les animaux sont également interdits dans les transports publics et les bus de transfert (voiture de location recommandée)
- Nous attirons votre attention sur la fréquence élevée des vols dans cette région touristique, en particulier les vols de véhicules, de bagages, d'objets de valeur et d'argent liquide, ainsi que les vols dits vols par ruse. Nous vous recommandons donc de vérifier votre police d'assurance avant le début de votre séjour

27.02.2019/DSC/Sous réserve de modifications